



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 15

14 avril 1971

PROGRAMMES D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR LA JEUNESSE

Le premier ministre M. Trudeau a annoncé que le Gouvernement fédéral affectera 57.8 millions de dollars au programme d'emploi d'été pour les étudiants. Ce programme, qui a pour objet d'offrir à quelque 990,000 étudiants d'employer utilement leurs vacances, est le fruit de consultations étroites avec les provinces et le secteur privé. C'est le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier qui sera chargé d'en assurer la coordination.

TRAVAUX ET OCCUPATIONS ENVISAGÉS

Un montant de 15 millions ira aux organismes et associations bénévoles et mouvements de jeunesse, dans le cadre d'un nouveau programme intitulé: "Perspectives-Jeunesse". Le reste de la somme servira à des programmes élargis de voyage, d'auberges de jeunesse et de cours de langues, mais en mettant l'accent sur la participation des populations et groupements locaux.

Le Gouvernement a attribué la somme de \$1,153,000 pour venir en aide à ceux qui prendront la route. Le programme de services aux jeunes voyageurs procurera quelque 200,000 nuitées, au

moyen d'un réseau d'auberges de jeunesse, qui s'étendra d'un bout à l'autre du pays. Le Secrétariat d'État, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux et les organisations locales, installera une cinquantaine de kiosques d'information et centres d'auto-stop, qui assureront aux jeunes voyageurs une certaine mesure de sécurité. Le Gouvernement a l'intention d'accorder son aide financière et technique à des projets d'initiative communautaire, afin d'encourager la participation locale.

VOYAGES ET COURS DE LANGUES

Le Gouvernement a, de plus, attribué la somme de \$3,775,000 à quatre programmes de voyages en groupe, qui embrasseront près de 35,000 étudiants. Cette somme représente une augmentation sensible sur les fonds attribués à de semblables programmes l'année passée. Deux des programmes se situent à l'intérieur et deux s'étendent à l'extérieur de nos frontières.

Le programme des "Jeunes Voyageurs", mis en route avec la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux, permettra à quelque 4,200 élèves des 11e et 12e années d'entreprendre des voyages interprovinciaux. Pour le second programme, le Gouvernement accorde l'aide financière à des organismes bénévoles et des mouvements de jeunesse afin de leur permettre d'organiser des voyages interprovinciaux ponctués de séminaires, de groupes d'étude et de projets d'échange. Ces octrois de fonds couvrent principalement les frais de transport et permettront à 25,000 jeunes gens de voyager dans le cadre de ce programme.

Deux programmes de voyages internationaux ont été institués, qui embrasseront quelque 5,500 étudiants. L'un accorde son aide financière principalement aux organismes bénévoles qui établissent des programmes de voyages-échanges. L'autre s'adresse en principe aux étudiants francophones qui désirent étudier en France.

Le Gouvernement accorde la somme de 1.5 mil-

SOMMAIRE

Programmes d'emploi d'été pour la jeunesse	1
Lancement du quatrième satellite canadien	3
Expansion des services aériens entre le Canada et le Mexique	4
Le timbre de la série "Feuille d'érable"	4
Le pont Pierre-Laporte à Québec	5
Entreprise française au Québec	6
Programme d'échange d'étudiants entre le Canada et l'Europe	6

lion de dollars pour des cours de langues dont bénéficieront près de 2,500 étudiants au moyen de cours d'été de français et d'anglais. Ce qui représente une augmentation de 1,400 étudiants par rapport au programme semblable de l'année dernière.

ÉDUCATION ET SANTÉ

La création d'un programme de subventions, au montant d'un million de dollars, pour les athlètes-étudiants fait partie d'un plan du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social visant à employer ou à faire participer à diverses activités 2,000 étudiants, au cours de l'été; cela au coût de \$3 millions. Une bourse octroyée à un étudiant, pourra s'élever jusqu'à 2,000 dollars. Plus de six cents jeunes Canadiens devraient bénéficier de ce programme et 700 autres pourront participer à des études et à des enquêtes sur l'abus des drogues. Les autres étudiants seront employés à divers programmes de santé ou de bien-être social, dans les provinces et territoires.

Le ministère se propose également d'ouvrir un camp d'entraînement pour les athlètes-étudiants, dans les provinces atlantiques. Ces derniers pourront poursuivre un entraînement intensif de quatre à six semaines dans leur discipline. Les frais de voyage et de séjour seront payés et les participants bénéficieront d'une bourse d'étude.

Quelques cent cinquante étudiants collaboreront à une étude des installations, pour la Direction de la santé et du sport amateur. Cette étude serait le début de la mise en application des principales recommandations du groupe d'étude sur les sports au Canada. Un total de 220,000 dollars a été réservé à cette fin.

L'étude des installations, faite pour la première fois au Canada, vise à connaître la qualité des installations existantes, la fréquence avec laquelle elles sont employées et par qui, ainsi que la nature de la direction disponible. On essaiera, en particulier, de savoir ce qu'il advient des installations existantes et d'analyser leur emploi de façon à apprendre ce qui ne va pas et la façon d'y remédier.

Montréal devant abriter les Jeux Olympiques en 1976, l'étude visera surtout les installations destinées aux sports olympiques.

Le programme sur l'abus des drogues emploiera 700 étudiants. Parmi ceux-ci, 300 mèneront des entrevues pour une enquête sociologique liée au problème de la toxicomanie et 400 s'occuperont de programmes d'éducation et d'information relatifs à l'usage des drogues à des fins non médicales. On estime que ce chapitre coûtera au ministère \$980,000.

ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ DE LA MILICE

Le ministère de la Défense offrira de nouveau cette année, de l'entraînement de milicien et des projets de travaux dans les bases de Forces canadiennes. De 6,000 à 8,000 jeunes gens seront acceptés pour suivre un entraînement spécial de milicien, tandis

que de 3,000 à 4,000 autres seront embauchés pour divers travaux civils. Outre ceux qui suivront l'entraînement spécial de milicien, 7,000 militaires fréquenteront les camps d'été pour y suivre le programme régulier de la milice.

Le programme spécial d'entraînement d'été de la milice comprendra deux sortes de cours. Dans un cours, d'une durée de sept semaines, on acceptera des jeunes gens de 16 à 24 ans. Trois semaines d'entraînement militaire général seront suivies de trois semaines d'un programme modifié d'infanterie, qui se donnera dans des manèges militaires locaux. Le cours sera couronné par une semaine de camp d'été de la milice, pour instruction sur les armes portatives et de simples exercices de campagne.

L'autre cours est destiné à ceux qui ont suivi l'entraînement élémentaire en vertu du programme de l'an dernier, ainsi qu'aux miliciens de la même catégorie d'âge. L'entraînement de sept semaines, qui se donnera dans les centres et les bases d'instruction, comprendra un cours de formation de chef, fondé sur les normes applicables aux sous-officiers subalternes, suivi d'un entraînement pratique sous forme d'excursions en forêt.

Les candidats admis seront enrôlés au grade de simple soldat et recevront \$7 par jour pendant leur entraînement élémentaire et \$7.50 par jour après qu'ils auront complété leur entraînement élémentaire. Ils auront le même statut que les autres membres de la milice, et on leur offrira même l'occasion de servir dans la milice après leur entraînement d'été, s'ils le désirent.

Quant à la portée du programme d'emplois civils qui, l'an dernier, a fait appel surtout à de la main-d'oeuvre temporaire pour des projets d'entretien, on l'élargira cette année de manière à englober des emplois limités dans des projets de recherche et de génie, dans les services d'alimentation, les programmes d'éducation physique et autres domaines. Ces divers projets offriront des emplois d'une durée minimale de huit semaines.

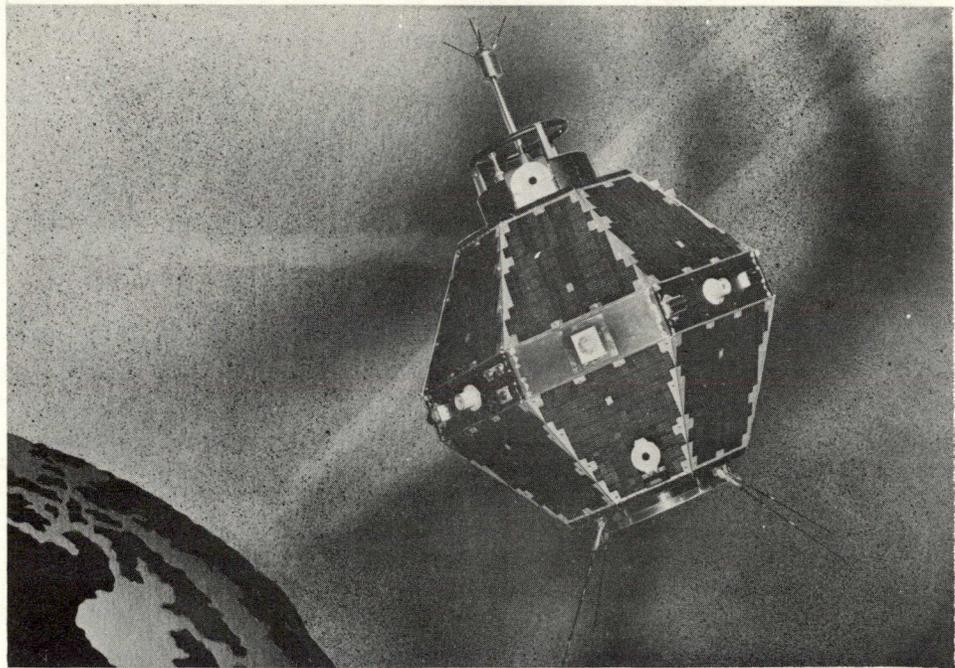
En outre, le Ministère engagera des jeunes gens de 17 à 24 ans pour nettoyer les champs de tir dans plusieurs bases des Forces canadiennes, et cela pour au moins huit semaines.

Le ministère de la Défense envisage également un nouveau programme, cette année, en vertu duquel environ 2,000 jeunes gens de 16 à 24 ans auraient l'occasion de bénéficier de six semaines d'instruction dans les bases du Commandement de la force mobile à travers le Canada, dans les domaines suivants: premiers soins, sécurité de la chasse, survie en forêt, recherche et sauvetage, sécurité aquatique, conduite d'embarcations, citoyenneté, exercices pratiques en forêt, formation de chef et technique d'instruction.

En faisant part à la Chambre des communes de l'instauration du programme d'emploi et d'activité à l'intention des étudiants, le Premier ministre a précisé:

"Le Gouvernement s'attend à un bon rendement

LANCEMENT DU
QUATRIÈME
SATELLITE
CANADIEN



Le satellite canadien ISIS-II

Le 31 mars, le ministre des Communications, M. Eric Kierans, et la délégation de parlementaires et de hauts fonctionnaires canadiens ont assisté au lancement d'*ISIS-II*, le quatrième satellite conçu et construit au Canada.

L'engin spatial de 582 livres, lancé de la base d'essai de l'ouest de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (*NASA*), en Californie, est le plus complexe des satellites mis au point pour étudier la haute atmosphère de la Terre.

ISIS-II est le troisième satellite lancé dans le cadre d'un vaste programme conjoint du ministère fédéral des Communications du Canada et de la *NASA* des États-Unis. L'accord international, qui envisageait la construction de quatre véhicules spatiaux, a d'abord été conclu au nom du Canada par le Conseil de recherches pour la défense; il est devenu la responsabilité du ministère des Communications lors de sa création en 1969. On a planifié les expériences et l'orbite de chaque satellite de façon à ce qu'elles se complètent et permettent des études comparatives des phénomènes ionosphériques observés.

ISIS-II effectuera douze expériences, soit le plus grand nombre jamais confié à un satellite du programme. Le Centre de recherches sur les communications du ministère des Communications, le Conseil national de recherches du Canada, les universités de Calgary, de Western Ontario et de York ont mis au point huit de ces études. Les quatre autres ont été fournies par le Centre de vol spatial Goddard de la *NASA* et l'université du Texas.

Le satellite canadien a été lancé sur une orbite presque polaire par une fusée *Delta* de trois étages à poussée augmentée. Placé à 1,400 kilomètres d'alti-

tude, à une inclinaison de 88.7 degrés, il aura une orbite de 114 minutes. Les trois premiers satellites canadiens pour l'exploration de l'ionosphère, *Alouette I*, *Alouette II* et *ISIS-I*, continuent de transmettre des informations. *Alouette I* est même le plus ancien de tous les satellites encore opérationnels. Ils ont également été lancés de la base de Vandenberg.

Le réseau mondial de télépistage *STADAN* de la *NASA* repérera *ISIS-II* et obtiendra les données de télémétrie. Le Canada, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Japon, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande assureront aussi un service de soutien sous la forme de stations de télémétrie. Les données que ces pays obtiennent ainsi les aident dans les travaux scientifiques qu'ils poursuivent dans ce domaine.

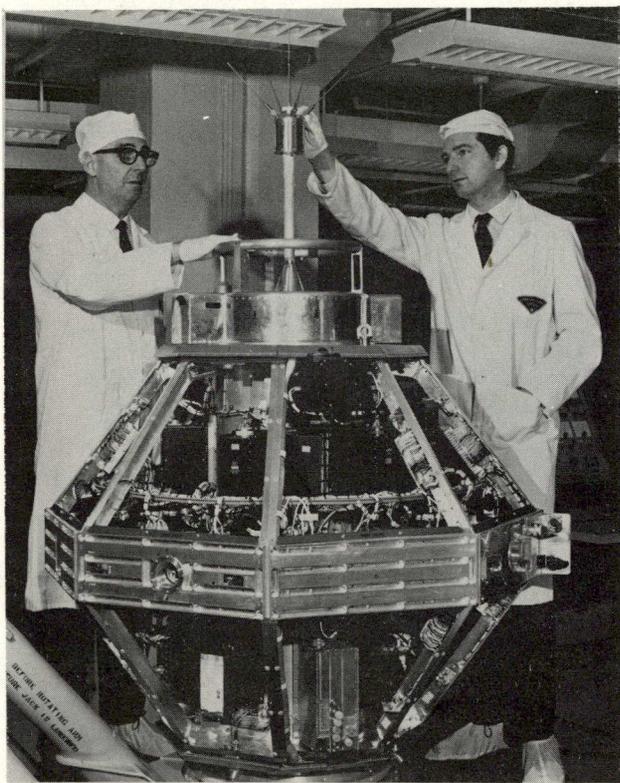
L'ATMOSPHÈRE IONISÉE DE LA TERRE

L'atmosphère ionisée de la Terre commence à environ 50 milles au-dessus de la Terre; elle est créée principalement par les rayons ultraviolets du soleil qui frappent les molécules neutres de l'air et les décomposent en ions chargés d'électricité et en électrons. Ces particules chargées deviennent un élément conducteur qui à la propriété de réfléchir les ondes radioélectriques, rendant possibles les émissions de radio sur de longues distances. Le Canada, en particulier, dépend de la réflexion ionosphérique pour les communications par ondes courtes dans ses régions septentrionales. La densité d'électrons varie en altitude et en degré d'ionisation selon l'heure du jour, l'activité solaire, la saison de l'année et la position géographique.

AIDE À L'INDUSTRIE

Outre son immense valeur scientifique, le programme *Alouette-ISIS* a permis de développer, au sein de l'industrie canadienne, une compétence certaine dans les domaines de la conception et de la construction des véhicules spatiaux. La participation industrielle à *Alouette I* était relativement faible et se limitait à la fourniture de différents composants, tels que les antennes tubulaires déployables et les émetteurs de télémesure. Lors de la réalisation d'*Alouette II*, toutefois, on aidait l'industrie à développer les compétences acquises par les scientifiques du gouvernement lors de la première phase du programme.

L'octroi à la société *RCA* de Montréal, en 1964, d'un contrat pour la gestion, la conception, la construction et l'essai du satellite *ISIS-I* prouvait le succès de cette politique. *RCA* Limitée devenait alors l'entrepreneur principal et s'associait *SPAR Aerospace Products* pour les travaux ayant trait principalement aux aspects mécaniques de l'entreprise. *ISIS-I* est opérationnel depuis sa mise sur orbite en 1969. De la même façon, *ISIS-II* a été construit et mis à l'essai par *RCA* et les aspects mécaniques du projet traités par *SPAR*.



Assemblage d'*ISIS-II*

EXPANSION DES SERVICES AÉRIENS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et le ministre des Transports, M. Don Jamieson, ont annoncé récemment que l'accord bilatéral existant en matière de transports aé-

riens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Mexique a été modifié à Mexico par un échange de notes conclu entre le ministre des Affaires étrangères du Mexique, Son Excellence M. Emilio O. Rabasa, et l'ambassadeur du Canada, M. S.F. Rae. Les modifications ont été négociées à Mexico en novembre 1970.

L'accord bilatéral modifié assigne au trafic aérien des points supplémentaires qui comprendront les villes d'Edmonton et de Winnipeg, au Canada, et celle d'Acapulco au Mexique, ainsi que certains autres points de la côte de l'océan Pacifique, et trois points dans la région du Yucatan. En outre, il a été décidé que des vols plus fréquents seraient assurés sur les routes exploitées par les entreprises de transport aérien des deux pays.

M. Sharp et M. Jamieson ont exprimé leur satisfaction au sujet du nouvel accord qui permettra une expansion des services aériens entre le Mexique et le Canada et contribuera ainsi à renforcer les relations étroites et amicales qui existent déjà entre les deux pays.

LE TIMBRE DE LA SÉRIE "FEUILLE D'ÉRABLE"

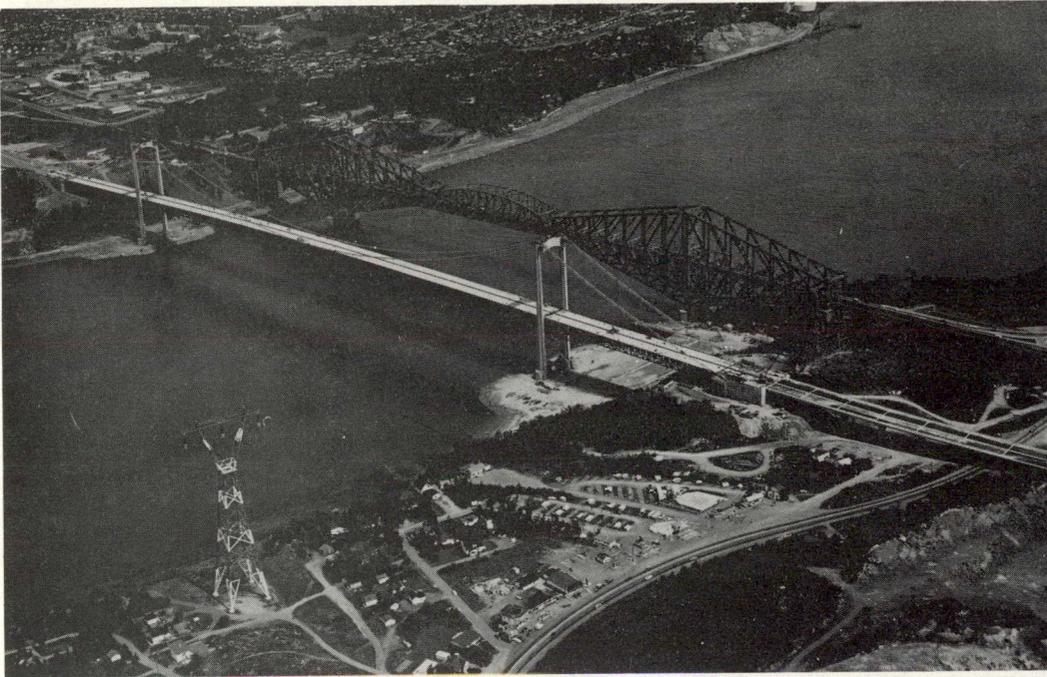
Vingt-six millions de timbres illustrant l'érable au printemps seront émis le 14 avril. Il s'agit là du premier timbre de la série "La feuille d'érable aux quatre saisons". Le dessin de ce timbre de 6c. est l'oeuvre de Mlle Alma Duncan, de Galetta (Ontario). On y voit deux akènes ailées parmi les pousses vertes. Le timbre, qui mesure 24 mm sur 40 mm, sera imprimé en cinq couleurs.

On a longtemps associé la feuille d'érable à l'histoire du Canada. Au XVIIe siècle déjà, on la considérait comme l'emblème du pays. Ce n'est qu'en 1868, cependant, qu'on commença à lui accorder officiellement ce titre. Cette année-là, en effet, les armoiries que la reine Victoria accorda au Québec et à l'Ontario portaient une feuille d'érable. Les armoiries du Canada, adoptées en 1921, portaient elles aussi une petite branche d'érable, emblème distinctif du Canada. Aujourd'hui, la feuille d'érable rouge stylisée orne le centre du drapeau officiel du Canada.

Le sirop et le sucre d'érable, produits de la sève concentrée de l'érable, ne se trouvent qu'en Amérique du Nord. L'industrie du sirop d'érable, notamment en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, rapporte de 10 à 15 millions de dollars par année.



LE PONT PIERRE-LAPORTE À QUÉBEC



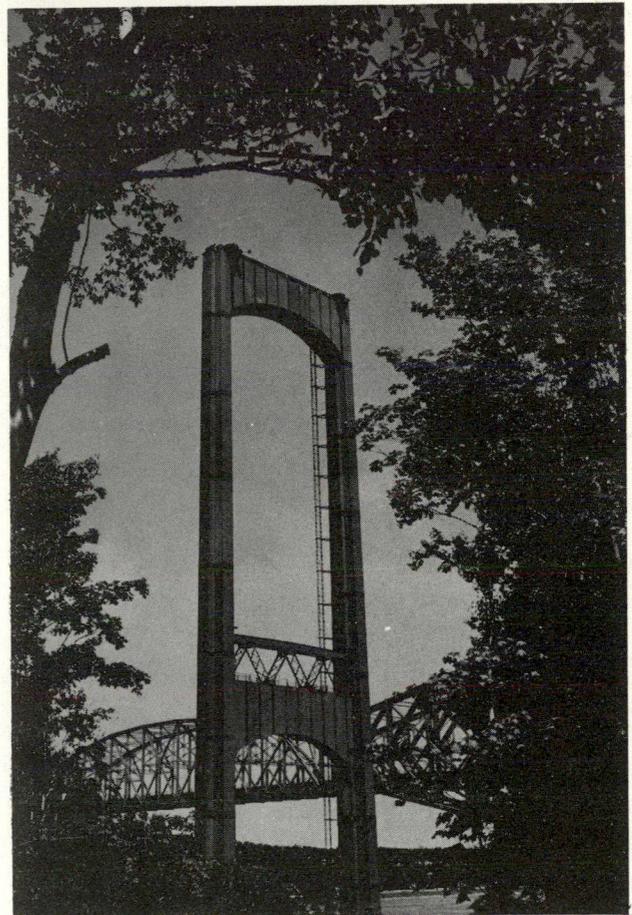
Le pont Pierre-Laporte enjambe le fleuve entre les municipalités de Bernières (sur la rive sud) et de Ste-Foy (sur la rive nord) à 650 pieds en amont du vieux pont.

Office du film
du Quebec

Le pont Pierre-Laporte, inauguré en novembre et ainsi nommé en mémoire du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Québec, assassiné en octobre par des terroristes, est érigé à 650 pieds (198 m) du vieux pont. Par la légèreté de ses lignes, par les dimensions de la chaussée et des voies d'accès, il offre un contraste saisissant avec la structure chargée d'acier de type cantilever, mise en place il y a 53 ans.

La structure suspendue du pont Pierre-Laporte est de 2,190 pieds (668 m), la plus longue au Canada. Les six pistes de roulement pourront recevoir 90,000 véhicules par jour, comparativement aux 17,000 de l'ancien pont. C'est l'une des pièces maîtresses de l'appareil routier de la capitale, puisqu'il permet une liaison directe et rapide entre les deux voies de ceinture de l'agglomération. Après le pont-tunnel Lafontaine, à Montréal, et le pont de Trois-Rivières, le pont Pierre-Laporte devient le troisième des liens routiers construits sur le Saint-Laurent, en l'espace d'au plus trois ans et demi. Les trois ouvrages auront entraîné des investissements de 200 millions de dollars, dont 60 millions pour le dernier.

Cette réalisation du génie québécois comporte une originalité sur le plan technique; il s'agit du premier pont suspendu au Canada dont les câbles sont formés de fils parallèles. Les voies d'accès sur les deux rives comportent au moins 23 structures d'une longueur totale de près de 2 milles (3 km). L'éclairage de l'échangeur nord est unique en son genre au Canada. Il comprend huit tours de 100 pieds (30 m), coiffées d'un toit circulaire d'un diamètre de 17 pieds (5 m) et diffusant une lumière uniforme dont l'intensité est commandée par une cellule photo-électrique.



Office du film du Quebec

Les deux pylônes reposant sur les piliers en rivière s'élèvent à 402 pieds au-dessus des marées hautes.

ENTREPRISE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Après l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis, le Venezuela et le Brésil, le Québec possédera une usine de la Compagnie Générale de Radiologie de France; celle-ci mettra en chantier ce printemps, dans le parc industriel de Lachute, dans le Sud-Ouest, (Argenteuil) des installations dont l'ordre de coût de construction sera de 9 millions de dollars. Dès le début de l'exploitation en 1972, l'usine embauchera 200 personnes, surtout au niveau technique; en 1975, on y trouvera un personnel de 350 employés dont une partie aura reçu en France une formation spécialisée.

Première entreprise à s'implanter dans le parc industriel de Lachute, qui peut en recevoir une vingtaine, la C.G.R. est également la première grande entreprise française à prendre racine depuis la mise en vigueur des accords de coopération industrielle et scientifique conclus entre la France et le Québec. Elle pourra profiter des différents programmes d'aide à l'industrie de pointe, consentie par les gouvernements du Québec et du Canada aux sociétés qui s'implantent ou qui prennent de l'expansion. Les négociations à cet égard sont en cours: on prévoit néanmoins que ces subventions pourraient se situer entre 1 et 2 millions de dollars.

A l'échelle internationale, la Compagnie Générale de Radiologie représente l'un des groupes industriels les plus importants du genre. Son activité va de l'appareillage médical - électronique médicale - au matériel des salles de chirurgie et au génie-conseil pour l'aménagement des hôpitaux. Le président, M. Hugues Garin, a fait savoir que la C.G.R. a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de l'ordre de 90 millions de dollars; elle embauche un total de 3,500 personnes.

PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS ENTRE LE CANADA ET L'EUROPE

Un communiqué émis récemment par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang, a annoncé que quelque 3,200 étudiants canadiens du postsecondaire auront l'occasion de travailler en Europe cette année durant les vacances.

Le choix de ces étudiants se fait en vertu d'un programme international d'échange auquel participe le Canada et les dix pays européens suivants: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. De même, environ 2,500 étudiants étrangers viendront travailler au Canada durant les vacances.

C'est la première fois que le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration joue le rôle d'intermédiaire dans un échange étudiant de cette importance. Aussi le ministre a-t-il souligné "la collaboration que son ministère a reçue du ministère des Affaires extérieures et du Secrétariat d'État", ajoutant des vœux pour "que le programme imprime une dimension culturelle au travail que pourront accomplir les étudiants".

Les emplois des étudiants canadiens en Europe font l'objet de l'attention des gouvernements concernés. Ainsi, par exemple, la France met 700 emplois à la disposition des Canadiens, l'Allemagne 1,500, la Belgique 500, la Grande-Bretagne 300, les Pays-Bas 200 et le reste sera partagé entre les autres pays précités.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour participer à cet échange, les étudiants doivent être citoyens canadiens, inscrits à plein temps à un collège, une université ou un institut de technologie; être âgés d'au moins 18 ans (21 ans pour la Belgique) au moment du départ et connaître assez bien la langue du pays d'accueil.

Les étudiants doivent convenir de travailler au moins deux mois, à compter de la mi-mai ou du début de juin.

Comme la semaine de travail est normalement plus longue en Europe qu'au Canada, il n'est pas rare qu'on doive y consacrer 50 heures ou plus, sans compter que les salaires sont aussi inférieurs. Dans certains cas, la pension et le gîte des étudiants sont compris.

Trois groupements d'étudiants canadiens se sont engagés à procurer des billets de transport aérien à prix modiques, de même que des assurances appropriées, ce sont: Tourbec Inc., de Montréal et Québec, le Conseil de l'Association des étudiants, de Toronto, et le *Western Student Services*, de Vancouver.

PROGRAMMES D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR LA JEUNESSE

(suite de la page 2)

des crédits qu'il affectera cet été, et il croit que d'autres gouvernements, les sociétés et les entreprises privées y comptent tout autant. Il y a du travail à accomplir, des tâches à exécuter, de l'expérience à acquérir, tout un pays à explorer et le désir d'une génération d'améliorer le monde qu'elle habite. C'est cet été que nous devons tous relever ce défi".